



Projet de programme de travail

Dates	Plénière	Groupe de rédaction
Lundi 27 février 10 h 00-13 h 00 et 14 h 30-17 h 30	<ol style="list-style-type: none">Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour<ul style="list-style-type: none">L'organe intergouvernemental de négociation sera invité à adopter l'ordre du jour et à approuver le programme de travail.Proposition du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation concernant les modalités applicables aux quatrième et cinquième réunions, pour examen par l'organe intergouvernemental de négociation<ul style="list-style-type: none">L'organe intergouvernemental de négociation sera invité à examiner une proposition du Bureau concernant les modalités applicables aux quatrième et cinquième réunions de l'organe intergouvernemental.Examen et négociation du projet préliminaire de convention, d'accord ou d'autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (CA+ de l'OMS)<ul style="list-style-type: none">L'organe intergouvernemental de négociation sera invité à faire des observations générales sur le projet préliminaire de CA+ de l'OMS lors d'une première lecture.	

Dates	Plénière	Groupe de rédaction
<p>Mardi 28 février-jeudi 2 mars</p> <p>10 h 00-13 h 00 et 14 h 30-17 h 30 et</p> <p>Vendredi 3 mars</p> <p>10 h 00-13 h 00</p>		<p><i>(Point 3 (suite))</i></p> <p>3 Examen et négociation du projet préliminaire de convention, d'accord ou d'autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (CA+ de l'OMS)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Suivant les modalités convenues au point 2 de l'ordre du jour, l'organe intergouvernemental de négociation, par l'intermédiaire du groupe de rédaction, examinera le projet préliminaire en commençant par la vision et en poursuivant avec le chapitre I et les autres chapitres, puis les membres du groupe de rédaction seront invités à fournir, à l'écran, des propositions sur le texte du projet préliminaire.
<p>Vendredi 3 mars</p> <p>14 h 30-17 h 30</p>	<p><i>(Séance privée)</i></p> <p>4. Propositions des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou l'annexe E du document A/INB/3/5 (s'il y a lieu)</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'organe intergouvernemental de négociation sera invité à examiner les propositions supplémentaires éventuelles des États Membres concernant les entités à inscrire à l'annexe D et/ou l'annexe E du document A/INB/3/5 (s'il y a lieu) et à prendre une décision à cet égard. <p><i>(Séance ouverte)</i></p> <p>5. Rapport de la réunion</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'organe intergouvernemental de négociation sera invité à examiner un projet de rapport exposant les principales conclusions de la réunion. <p>6. Clôture de la session</p>	

= = =